

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :

 Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

ÉVALUATION

CLASSE : Première

VOIE : ☒ Générale ☐ Technologique ☐ Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : ☐ Oui ☒ Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : ☐ Oui ☒ Non

☐ Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

☐ Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

☐ Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

**Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information
(10 points)**

Document : Part des victimes d'un vol ayant déposé une plainte auprès de la police ou de la gendarmerie entre 2017 et 2020 (en %)

	Taux de dépôt de plainte : part des victimes d'un vol ayant déposé plainte (en %)
Ménages victimes d'un cambriolage	69
Ménages victimes d'un vol de voiture	89
Ménages victimes d'un vol sans violence, ni menace	32
Ménages victimes d'un vol avec violence ou menaces	42

Source : Insécurité et délinquance en 2021 : bilan statistique, Service statistique ministériel de la sécurité intérieure, 2021.

Questions :

1. Distinguez normes sociales et normes juridiques. (3 points)
2. À l'aide des données du document, déduisez la part de « victimes d'un vol sans violence ni menace » qui n'ont pas déposé une plainte ou une main courante. (3 points)
3. À l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez qu'il est difficile de mesurer la délinquance. (4 points)

Modèle CCYC : ©DNE Nom de famille (naissance) : (Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)	
Prénom(s) : 	
N° candidat : 	N° d'inscription :
 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Né(e) le : / / (Les numéros figurent sur la convocation.)	

1.1

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez comment la politique de la concurrence augmente le surplus du consommateur.

Document 1 :

L'ouverture à la concurrence sur le rail a été initiée au début des années 1990 à l'échelle européenne, avec depuis plus de 25 ans, une quinzaine de pays européens qui ont ouvert leur réseau à la concurrence : Allemagne, Autriche, Royaume-Uni... L'ouverture à la concurrence, effective sur le train grande vitesse (trains capables d'une vitesse de pointe à plus de 300 km/h), ne date que de 2012 avec l'arrivée d'Italo¹ (NTV) en Italie. La France et l'Espagne ont récemment ouvert leurs marchés domestiques. En France, le monopole historique de SNCF a cessé en 2021 avec l'arrivée de l'opérateur historique italien, Trenitalia [...].

En Espagne, le choc d'offre ferroviaire a créé une pression forte sur les prix, accentué par la stratégie de prix des nouveaux entrants : fin 2022, Ouigo² offrait des prix 50 à 60% plus bas que Renfe³. En réaction, Renfe a créé son offre low-cost, Avlo. [...].

L'augmentation des fréquences, résultant d'une offre abondante et d'une amplitude horaire plus large pour les voyageurs s'est largement améliorée en Italie et en Espagne grâce à cette augmentation des fréquences ferroviaires. Par ailleurs, l'arrivée d'Italo a entraîné une amélioration du confort à bord pour les passagers, avec des sièges confortables, un contenu multimédia accessible, un accès au Wi-Fi, etc. La distribution des titres de transport a été facilitée grâce à des automates. Enfin, la plupart des nouveaux services ferroviaires sont lancés avec l'utilisation de trains neufs, ce qui réduit les risques matériels et améliore le confort à bord à niveau de service équivalent.

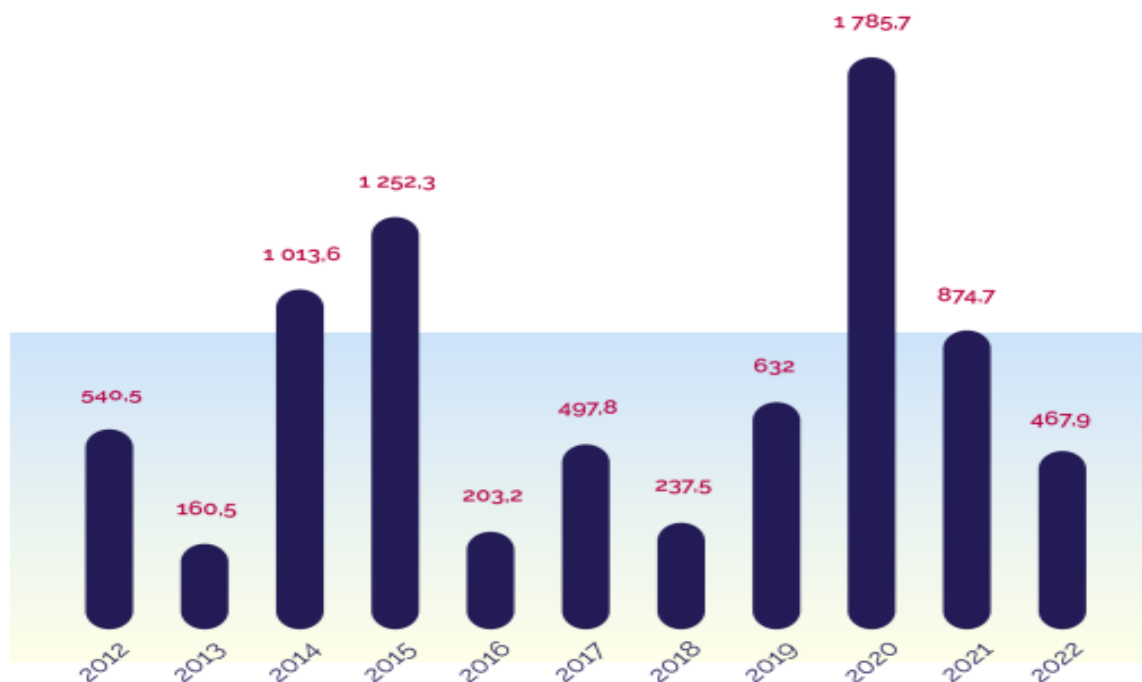
Source : « Ouverture des lignes à grande vitesse à la concurrence : enjeux et défis pour le secteur ferroviaire français », *E-CUBE strategy consultants*, juin 2024.

1 : Italo (NTV) : service privé de train à grande vitesse Italien en concurrence directe avec Trenitalia (entreprise publique ferroviaire italienne).

2 : Ouigo : train à grande vitesse français qui appartient à la SNCF (entreprise publique ferroviaire française).

3 : Renfe : opérateur ferroviaire historique espagnol.

Document 2 : Evolution du montant total des sanctions prononcées par l'Autorité de la concurrence en 10 ans (2012-2022) (en millions d'euros)



Source : www.auritedelaconcurrence.fr, Chiffres clés, 2023.